



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté en janvier 1999.

« De gueules, à un lion burelé d'or et de sinople, couronné d'argent ; au chef cousu de sinople, chargé d'une cornue accostée de deux rochers, le tout d'argent. »

TOPONYMIE :

Nom issu de la fusion des communes de Lignières-la-Doucelle et d'Orgères-la-Roche, le 1^{er} janvier 1972. Lignières vient du latin "Linaria" le lieu planté de lin; Orgères vient également du latin qui signifie le lieu planté d'orge.

LIGNIÈRES-ORGÈRES

EXPLICATIONS :

Le gueules avec le lion sont la reprise des armes du seigneur Geoffroy de Couliedre qui avait Lignières comme fief au 13^e siècle. Il est issu de la branche de la famille de Doucelle (Région du Mans) d'où le nom de Lignières-la-Doucelle. La reprise intégrale du blason de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Le gueules rappelle aussi la présence d'une importante forge au 17^e siècle.

Le chef de sinople symbolise la forêt de Monnaie et par extension le Parc Régional Normandie Maine où se trouve Lignières-Orgères.

La cornue indique la présence d'une verrerie au 19^e siècle.

Les deux rochers symbolisent le site d'Orgères d'où son ancien nom d'Orgères-la-Roche.

Les ornements sont deux deux branches de chêne de sinople, fruitées d'or, mises en sautoir par la pointe et liées de gueules pour marquer la présence de la forêt et du parc Normandie-Maine.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La croix de guerre 1939-1945 ayant été attribuée à la commune, elle figure en pointe de l'écu.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

Le gueules est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le lion, la cornue et les rochers.

Le chef est une pièce honorable qui mesure deux modules d'épaisseur sur les huit que compte l'écu dans sa hauteur. Il n'a pas d'ombre car il est précisé cousu, c'est à dire qu'il est juxtaposé avec la pièce du champ ; il n'y a pas d'épaisseur et donc pas d'ombre.

Le burelé n'a pas d'ombre parce qu'il s'agit de la couture de pièces de tissu ensemble, comme on le fait avec un patchwork.

La burelle est le nom que prend la fasce lorsqu'elle dépasse le nombre de quatre ; la fasce étant une pièce honorable se caractérisant par un rectangle central horizontal, partant d'un bord à l'autre et qui mesure deux modules d'épaisseur sur les huit que compte l'écu dans la hauteur.

Burelé signifie que la pièce est découpée en pièces rectangulaires d'égales épaisseurs, alternant les couleurs de l'une à l'autre, en finissant toujours de la deuxième couleur. Le nombre des divisions est précisé par le blasonnement sauf pour la coupure en 12 pièces qui est la forme normale du burelé, comme dans le cas du Ham. Il ne peut pas y avoir de burelé supérieur à 16, huit de chaque couleurs.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Lignières-Orgères a été réalisé en reprenant les armes de la famille de Couliedre de Doucelle qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Lignières-Orgères n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.